



# L'ARGAN AU COURANT

bulletin d'informations de la municipalité de Bournens

juin 2017

n°53

## Fermeture de l'administration communale

La Municipalité et la Greffe municipale seront en vacances du 3 au 21 juillet 2017.

Le bureau du Contrôle des habitants sera fermé du 7 au 18 août 2017.

M. S. Piot, employé communal, sera en vacances du 10 au 21 juillet 2017.

## Prochain Conseil Général

La séance du 31 août remplace celle du 26 octobre.

## Stationnement au centre de Bournens

Ci-joint à votre Argan au courant se trouve un cadeau plutôt insolite : un disque de stationnement ! Chaque voiture en a un quelque part sous le pare-soleil ou dans la boîte à gants mais par ce geste, la Municipalité veut rendre attentifs tous les habitants que les règles de stationnement du centre du village ont changé. En effet, les places de parc devant l'école, le long de la Route de La Plantaz et sur la place du Baltoir sont désormais limitées à 5h et ceci 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et que l'apposition du disque de stationnement est obligatoire. Un dépassement de temps, l'absence de disque ou un stationnement sur le trottoir sera sanctionné d'une amende de 40.— Le panneau ci-contre vous le rappelle :



## Les 30 ans du Baltoir le 30 septembre, le gâteau est commandé !

Il y aura des jeux, une visite, un apéro, un ensemble choral, une plantation et même de quoi vous sustenter. S'agissant d'un anniversaire participatif, nous cherchons encore pour animer ces activités des personnes de bonne volonté. Votre temps d'engagement est à votre convenance, n'hésitez donc pas !



## Emondage des haies – Elagage des arbres

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et des chemins publics les haies doivent être émondées et les arbres élagués selon les normes énoncées ci-après :

> Emondage des haies à la limite des propriétés et à une hauteur maximale de 0,60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.

> Elagage des arbres au bord des chaussées à 5 m de hauteur et à 1 m à l'intérieur ; au bord des trottoirs à 2,5 m de hauteur et à la limite de la propriété.

## La sécurité au village

Une fois par année, la Municipalité rencontre le responsable de la gendarmerie de notre région, à savoir l'adjudant Chassot du poste d'Echallens. Celui-ci nous a présenté les statistiques 2016 de leurs interventions. Il ressort que sur les 25 appels reçus, il y a eu notamment 4 demandes d'assistance, 2 vols par effractions, 2 vols dans des véhicules, 2 cas concernant des animaux, et 4 cas pour des objets trouvés. Sa conclusion est que Bournens ne rencontre pas de problèmes majeurs de délinquance mais que chacun doit être attentif à tout événement inhabituel !

L'arnaque à la rénovation est un délit dont sont facilement victimes les personnes âgées, propriétaires de maison : un individu vous propose une rénovation simple et vous indique un montant peu élevé pour l'effectuer, puis une fois le travail fini vous présente une facture supérieure et vous presse de la payer. Il s'agit clairement d'entreprise étrangère, utilisant souvent des produits interdits en Suisse et n'offrant aucune garantie de construction. N'acceptez en aucun cas ce genre de travail sans avoir un devis comparatif !

Le numéro de téléphone du poste d'Echallens est le 021 557 98 21 et en cas d'urgence le **117**.

## La protection civile nettoie "notre" Flon

Du 8 au 12 mai, une équipe de l'ORPC (Organisation Régionale Protection Civile) supervisée par M. Harry Kleiner, garde-forestier, a procédé au nettoyage des rives du Flon.

Les troncs et les branches qui encombraient les abords du ruisseau ont été coupés puis brûlés sur place.

Ces travaux ont été effectués sur la moitié environ du cours d'eau et devraient éviter les inondations et les dégâts, lors de gros orage, comme ce fut le cas en juillet 2016.



## Dépôts de déchets

Hormis les sacs d'ordures ménagères le mercredi matin, il est strictement interdit de déposer des déchets en bordure de route ou chez un propriétaire, comme cela a été signalé à la Municipalité.



## Patrouilleur / Patrouilleuse

La municipalité est plus que jamais à la recherche de nouvelles patrouilleuses et nouveaux patrouilleurs pour faire traverser les élèves aux abords du collège; Merci de manifester votre intérêt au secrétariat municipal. Sans nouveaux engagements l'avenir de ce service est menacé



## Jubilé

Le 23 avril dernier, Madame Suzanne Basset, habitante du quartier du Mont, fêtait ses 90 ans.

C'est quelques jours plus tard que la Municipalité l'a accueillie afin de marquer officiellement ce bel anniversaire et d'évoquer quelques souvenirs d'une riche et longue vie. Bien qu'elle tienne beaucoup à Bournens, son village d'adoption depuis 1969, Mme Basset est restée attachée au Nord vaudois : à Montagny où elle a grandi, à Grandson où elle suivit la prim sup., à Yverdon où elle a rencontré son mari. C'est un architecte qui a proposé à la famille Basset un terrain pour sa maison familiale dans la toute nouvelle zone constructible de Bournens, il y a de cela presque 50 ans !

Les Basset avaient à coeur de participer à la vie paroissiale et villageoise. Madame Basset a secondé son mari dans sa fonction de

greffe et boursier communal pendant plusieurs années.

C'est avec un grand plaisir que la Municipalité a partagé ce moment convivial avec une très alerte et indépendante nonagénaire. Un bouquet ainsi qu'un cadeau, que Mme Basset a souhaité très modeste, lui ont été remis de la part de toute la population.



## Bournens se refait une jeunesse !



C'est avec un grand plaisir que la Municipalité a accueilli deux des initiateurs de la renaissance de cette société qui a d'ores et déjà annoncé une active participation à la Fête du 1er août. Les jeunes Argans intéressés peuvent contacter Julien ou Cédric Benvegnin.

De gauche à droite en partant d'en haut: Maillard Damien, Corentin Chappuis, Julien Benvegnin (président 0799128135), Cédric Benvegnin, Fabien Magnenat, Mazarine Izoard, Elodie Magnenat, Elodie Mivelaz.

## Branches pour le feu du 1er Août

La Municipalité vous propose de déposer vos branches le samedi matin 29 juillet 2017, entre 10h00 et 12h00, directement vers la place du feu, près de la Salle communale.

Monsieur Vincent Chapuis, Municipal, sera présent pour vous indiquer l'endroit adéquat.

## Propriétaires de chiens



Suite aux remarques de quelques habitants, la Municipalité rappelle que dans les lieux publics, ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse.

# Accueil familial de jour de Cheseaux-Bournens- Boussens-Sullens

Membre du réseau AJENOL – [www.ajenol.ch](http://www.ajenol.ch)  
– nous accueillons les enfants de 4 mois à 12 ans.

Vous désirez devenir accueillant(e) en milieu familial (AMF) ?

Vous devez être affilié(e) à une structure de coordination, être soutenu(e) par un service officiel et suivre une formation obligatoire à l'accueil d'enfant.

Vous désirez placer un enfant ?

Contactez Gabrielle Lerjen Administration communale CP 67 1033 Cheseaux tel 079-233.73.10 les lundis et mardis de 9h00 à 11h00 et les jeudis de 14h00 à 16h00 [coord.amf@cheseaux.ch](mailto:coord.amf@cheseaux.ch)

# Appel aux entrepreneurs

Dans le but d'une meilleure intégration de nos futurs jeunes apprentis dans les entreprises du canton, le Conseil d'Etablissement scolaire de Cheseaux - La Chamberonne est à la recherche d'entrepreneurs, désireux de prendre du temps pour faire découvrir leur profession.

Plusieurs activités sont envisageables :

- Organiser un après-midi «découverte» dans les locaux de l'établissement de Cheseaux,
- Accueillir des jeunes un mercredi après-midi au sein de l'entreprise,
- Intégrer un jeune dans la société, un jour par semaine pendant trois mois, selon le cadre du projet fédéral LIFT,
- Autres propositions à mettre en place.

Pour de plus amples informations, ou une première prise de contact, se renseigner auprès de Julien Bertholet, doyen des 9, 10 et 11S, au 021 557 49 47.

*Nouveau à Bournens*

## Arom'Art

[www.aromart.ch](http://www.aromart.ch)

Cosmétique naturelle, artisanale et BIO, fabriquée à deux pas de chez vous par une femme passionnée par l'aromathérapie et les produits naturels issue du monde végétal.

Nous vous proposons des produits tels que :

- Crèmes pour le corps, visage et les mains
- Produits d'hygiène corporelle : gels douche, shampoings, conditionneurs capillaires
- Maquillage : mascara, fards à paupières, rouge à lèvres
- Produits ménagers : brume pour le linge, savon liquide pour la lessive, poudre écologique lave-vaisselle, brûle parfum d'ambiance
- A chaque saison son baume !!
- Sur consultation, synergies en aromathérapie

### DEMONSTRATIONS

Pour une démonstration entre ami(e)s et/ou en famille, n'hésitez pas à me contacter pour un moment rien qu'à vous de détente, chuchotement et de découverte.



La personne qui accueille la démo, recevra un cadeau en guise de remerciement pour son hospitalité

Mais aussi... chaque personne présente repartira avec sa petite surprise

Pour recevoir mes conseils personnalisés, vous pouvez me contacter par email à [info@aromart.ch](mailto:info@aromart.ch) ou m'appeler au 076.344.50.53

**Christophe Nançoz** est comédien, metteur en scène, animateur TV/Radio, correspondant pour le Journal de Cossonay, animateur théâtre, formateur, médiateur culturel et auteur des livres *Animateur théâtre : théâtréur* et *Im-Pro-Visée*.

**“À la fin des ateliers, chaque participant ne pourra plus être perdu face à un public, une caméra, un micro ou tout simplement en société !”**

Prochain stage d'improvisations théâtrales à l'Université Populaire de Lausanne du 3 au 7 juillet de 9h à 11h30 sur Lausanne. Dès le 1er novembre, rendez-vous tous les mercredis soir de 18h30 à 20h à Echallens pour suivre l'atelier d'improvisations théâtrales.

[www.acnformation.com](http://www.acnformation.com)